



NON À LA BAISSÉ DES PENSIONS

Les retraitées et les retraités : ni privilégiés ni assistés !

Au 1^{er} janvier 2018 la CSG a augmenté de 1,7 point. Une augmentation de 25 %, pour la plupart des retraités, provoquant une **baisse nette des pensions de plusieurs centaines d'euros par an**. Quelques exemples de baisses de pensions :

- Un couple de retraités, Anne, ancienne infirmière en hôpital avec 970 € de pension, et Jean, ancien employé municipal avec 1010 €, tous deux en dessous du seuil de pauvreté, **perdent ensemble 34 € par mois et 404 € par an**.
- Avec une pension de 2000 € par mois, Jean-Pierre perd, rien que pour sa retraite complémentaire, **plus de 200 € par an**.
- Annie perçoit 1 120 € de pension, elle croyait être à l'abri sauf que son mari perçoit 2 500 €. **Elle va payer** car elle avait oublié que c'était en lien avec le revenu fiscal de référence qui tient compte des revenus de la famille.
- Michel, instituteur retraité avec 2 058 € de pension **perd 35 € par mois et 420 € sur une année**.

Nous avons connu les blocages des pensions, des sous indexations, jamais une telle amputation !

Alors...

Merci monsieur le Président pour ces étrennes...

Merci de votre considération pour les retraité-e-s !

Selon le gouvernement, il s'agit d'un « effort pour les jeunes générations ». Les retraité-e-s n'ont pas attendu le Président Macron pour faire preuve de solidarité et cette nouvelle baisse de leur pouvoir d'achat réduira l'aide qu'ils apportent déjà aux jeunes générations.

Cette nouvelle baisse des pensions s'ajoute à une liste déjà longue de diminution du pouvoir d'achat des retraités : la CASA de 0,3 %, la suppression de la 1/2 part fiscale pour les veuves et veufs, la fiscalisation de la majoration familiale et le blocage des pensions pendant 4 ans.

Et comme si ça ne suffisait pas, la pension de 2018 sera à nouveau gelée et les complémentaires bloquées pour très longtemps. Le 1^{er} janvier, arrivent les augmentations des complémentaires santé, du gaz qui prend 6,9 %, du forfait hospitalier qui passe à 20 €, des taxes sur le carburant...

D'autres choix budgétaires sont possibles

La suppression de l'ISF pour les patrimoines boursiers et la mise en place d'une taxation plafonnée à 30 % pour l'imposition des dividendes représentent 4,5 milliards d'euros de cadeaux faits aux plus fortunés. Ensuite, le gouvernement met en avant le déficit budgétaire provoqué par lui-même avec de telles pertes fiscales pour imposer de la rigueur et de l'austérité au reste de la population. C'est dans ce cadre qu'intervient la hausse de la CSG.

En France, les 39 milliardaires en dollars ont vu leur fortune grimper de 21 % au cours de cette seule année 2017, atteignant, au total, 245 milliards. Sur les vingt dernières années, les **dix plus grandes fortunes** françaises ont augmenté de 950 % ; bien loin des 35 % d'inflation dans la même période. Le **CAC 40** a progressé de 9,26 % cette année, bien loin de la progression des salaires et des pensions.

**La pension du retraité n'est pas une allocation sociale,
ni une variable d'ajustement,
mais un droit acquis par le travail.**

Le 28 septembre 2017, à l'appel de nos neuf organisations de retraité-e-s, des manifestations organisées dans tous les départements ont rassemblé plus de 80 000 personnes. Il s'agissait de mettre en garde contre l'augmentation de la CSG. Malgré nos protestations, il s'est trouvé une majorité parlementaire pour suivre les projets du gouvernement. Désormais, la Loi de Finances pour 2018 et la Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2018 sont votées.

Elles organisent ces cadeaux fiscaux à l'égard d'une minorité et ces mesures de rigueur à l'égard du plus grand nombre, dont les personnes retraitées.

Fin janvier, de nombreuses personnes retraitées ont fait le constat d'une baisse de leur pension en découvrant les chiffres portés sur leurs virements bancaires. Dans toute la France, en manifestant le 15 mars vous montrerez au gouvernement votre refus total de tels choix budgétaires.

Les retraitées et les retraités ne sont pas des privilégiés !

**Non à la hausse de la CSG !
Non à la baisse des pensions !**

Jeudi 15 mars 2018

**Manifestation départementale
Rassemblement à TOULON
Place de La Liberté à 10 heures**



Le 15 mars dites **NON** à la hausse de la CSG

OUI à la revalorisation de nos pensions

Emmanuel Macron se vante de faire ce qu'il a promis. C'est ainsi qu'il justifie la hausse de la CSG. Mais il s'était bien gardé de préciser que cette hausse s'appliquerait non pas en fonction des pensions mais de l'ensemble des revenus des retraités. De nombreux retraités sont ainsi touchés alors qu'ils pensaient que la mesure ne leur serait pas appliquée.

Une mesure particulièrement injuste

Baisser le revenu de celles et ceux qui ont travaillé leur vie durant pour avoir le droit à une retraite méritée est indigne de la 5^e puissance du monde. **Rien ne justifie cette injustice.** L'augmentation du pouvoir d'achat des salariés aurait pu facilement être accordée en réduisant la part réservée aux dividendes sur les profits dégagés par les entreprises. Car la France bat le record d'Europe des dividendes versés aux actionnaires.

Le mépris ça suffit

Pour faire passer la hausse de la CSG, le **gouvernement** invoque la solidarité intergénérationnelle et **accuse les retraités** qui s'y opposent de faire preuve d'égoïsme. Comme si les retraités n'aident pas leurs enfants et petits-enfants, ne participent pas bénévolement à des activités pour pallier les carences de l'État et ne contribuent pas ainsi à la cohésion de notre société!

Une mesure dangereuse

Cela fait 30 ans que les gouvernements successifs multiplient les cadeaux aux grandes sociétés et imposent **l'austérité aux salariés.** Les pensions ont été « revalorisées » de 0,1 et 0,8 % en 5 ans et 2018 est annoncée comme une année blanche! Le résultat?

La dette, le déficit commercial, la précarité et le chômage progressent! Emmanuel Macron poursuit la même politique.

Réduire le **pouvoir d'achat des retraités**, non seulement va plonger des millions d'entre-eux dans la misère mais va aggraver les difficultés du pays. En effet selon le CREDOC, les seniors assurent en France 53 % des dépenses de consommation, 57 % de santé, 64 % des assurances, 51 % des biens et services, 50 % en équipement du foyer...

Réparez l'injustice en revalorisant nos pensions!

Le 15 mars, pas moins de 9 organisations de retraités, CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, Ensemble & Solidaires-UNRPA et LSR, appellent les retraités à manifester leur refus de la hausse de la CSG. Les députés de la majorité présidentielle l'ont voté, ils doivent s'en expliquer. Ils peuvent réparer cette injustice en votant la revalorisation de nos pensions. Le 15 mars nous leur demanderons de s'engager à le faire. **Soyons nombreux à nous rassembler** dans le maximum de villes pour faire valoir nos droits au respect, notre droit à des revenus dignes de notre contribution passée et présente à la richesse de la France.

Non à la hausse de la CSG !

Non à la baisse des pensions !

Manifestation départementale

Rassemblement Place de la Liberté - Toulon

Le 15 mars à 10H00

Après le 15 mars pour les retraites, le 22 mars pour les services publics, tous concernés, tous mobilisés !

Dans le prolongement de la journée d'action unitaire du 15 mars sur les retraites qui s'annonce d'ores et déjà puissante tant le mécontentement grandit parmi les retraités, la date du 22 mars, une semaine plus tard, est aussi à cocher sur nos agendas de mobilisation.

Ce jeudi 22 mars, à l'appel de 7 organisations syndicales (au moment où sont écrites ces lignes, seules l'UNSA et la CFDT ne se sont pas engagées), sera l'occasion pour chaque citoyen de ce pays de défendre nos services publics. Ce jeudi 22 mars sera l'occasion d'une convergence public/privé, d'un rassemblement de tous les salariés, retraités, jeunes et privés d'emploi autour de propositions concrètes pour améliorer nos services publics, le quotidien du monde du travail et pour une société de progrès social.

Cette journée d'action va constituer une suite et un temps fort à toutes les luttes qui marquent ce début d'année 2018 dans les différentes professions dans le privé comme dans le public !

Toutes les générations sont concernées, des lycéens aux retraités.

Aujourd'hui, les services publics qui sont notre bien commun ne peuvent plus répondre aux besoins immenses des citoyens par manque de moyens.

Comme seule réponse et alors que les logiques financières et boursières gangrènent notre économie, le gouvernement dégage son projet « Action

Publique 2022 ».

Celui-ci affiche clairement de nouveaux abandons de missions, la suppression de 120000 postes et la volonté de liquider les statuts de la fonction publique.

Tout le secteur public est asphyxié par cette politique ultra libérale : Santé, hôpitaux, EPHAD, Education Nationale, filière sociale, Administration pénitentiaire, justice, ONF, Météo-France, collectivités territoriales...

**Jeudi 22 mars 2018,
pour défendre et
améliorer les services
publics, pour un
engagement financier
de l'état à hauteur des
besoins, pour une
rupture radicale avec
les politiques
d'austérité.**

**SALARIES ET USAGERS
des SERVICES PUBLICS
JEUNES – RETRAITES
MANIFESTATION DEPARTEMENTALE
JEUDI 22 MARS 2018
Rassemblement à 10 heures
Place de la Liberté - TOULON**